

Jérôme Gaslain

A PROPOS D'ARSACE I^{ER}

Introduction

Pour qui se penche sur l'histoire des Parthes Arsacides, l'œuvre du Professeur J. Wolski est incontournable.¹ Le savant polonais, au cours de sa longue carrière, a toujours tenté de répondre à « l'attente d'une nouvelle histoire de l'Iran arsacide ». ² Nous lui devons donc beaucoup, notamment pour la connaissance de l'émergence des Arsacides en Asie Centrale au milieu du III^e siècle av. n. è., et en particulier pour ce qui concerne le règne d'Arsace I^{er}.

Malgré tous ces efforts, bien des aspects de l'histoire parthe restent méconnus. Les premiers temps arsacides méritent qu'on s'y attarde encore. De récentes études relancent en effet les questions de la généalogie³, des origines nomades des Arsacides et de l'héritage qu'ils en ont reçu.⁴ Nous espérons apporter dans cette contribution quelques éléments de réflexion supplémentaires sur le pouvoir d'Arsace I^{er} et de ses successeurs directs, en mémoire de celui qui a dépensé tant d'énergie à affronter ce « problème particulièrement compliqué ». ⁵

a) A propos de la nature de son pouvoir

Dresser le portrait d'Arsace I^{er} (238–210 av. n. è.) ne peut-être réalisé de manière satisfaisante. Bien des énigmes demeurent en effet quant aux origines de ce personnage, au rôle qu'il joue avant de devenir roi, à sa connaissance du pouvoir en Parthie représenté par Andragoras comme satrape émancipé, ou encore aux relations qu'il établit avec les populations d'Asie Centrale occidentale dont les Grecs. L'image d'Arsace qui a longtemps prévalu dans la science est celle d'un nomade aux origines obscures, réussissant – on ne sait comment – à prendre le contrôle d'une Haute Satrapie séleucide

¹ Dąbrowa 2005c : 13–17.

² Wolski 1985 : 163–173.

³ Luther 2006/2007 : 39–55.

⁴ Hauser 2005 : 163–208 ; 2006 : 295–319.

⁵ Wolski 1962 : 138.

avec quelques compagnons d'armes en évinçant Andragoras. Cette vision qui prend appui sur des sources gréco-latines souvent contradictoires⁶, réduit beaucoup la réalité historique et fait d'Arsace un personnage qui s'entoure de mystère, une sorte de héros mythique⁷, fondateur d'un royaume aux grandioses destinées. Les sources littéraires du monde gréco-romain sont loin d'apporter un schéma clair de l'apparition des Arsacides dans l'histoire⁸ et peut-être pouvons-nous désormais tenter d'échapper à cette évocation sommaire.

Pour éclairer l'histoire des Parthes Arsacides, la question du nomadisme⁹ et de son héritage est essentielle, et les articles récemment proposés par S. Hauser apparaissent comme décisifs si l'on veut s'écarter de toute conception surfaite.¹⁰ L'idée selon laquelle les territoires sous autorité arsacide auraient été contrôlés et administrés avec la prééminence continue d'un héritage nomade au sein des sphères royale et aulique¹¹ ou des institutions¹² est certes discutable. Présenter la monarchie arsacide comme liée, de façon irréversible, à certaines peuplades nomades (Dahae/Parnes), depuis le milieu du III^e siècle av. n. è. et pour plusieurs siècles, mérite également nouvelle réflexion. Il suffit pour s'en convaincre de constater, par exemple, la manière dont les Arsacides contrôlent les cités de Mésopotamie depuis Mithridate I^{er} (v. 165–132 av. n. è.). Aucun aspect « nomadisant » ne vient s'ancrer dans la gestion arsacide des cités. Nous avons pu mettre en relief cet état de fait à la lumière de la politique impériale de Mithridate II, avec comme témoin la cité grecque d'Europos-Doura.¹³ De même, les campagnes militaires occidentales menées par les Arsacides dans la deuxième moitié du I^{er} siècle av. n. è., dont la réussite dépend souvent de la volonté de certains Grands – cette constatation ne vaut peut-être pas autant pour les I^{er} et II^e siècles de n. è.–, relèvent de projets monarchiques¹⁴ indépendants de toute participation nomade « parthe ». La présence d'un héritage doté de valeurs et d'usages nomades dans les structures étatiques du royaume arsacide doit donc être relativisée¹⁵, et nous ne visons pas à rejeter de manière catégorique cette marque originelle des Arsacides, préférant en mesurer l'exacte incidence dans les différentes phases historiques de la monarchie et de son

⁶ Lerouge (2007 : 174–85) analyse les versions proposées par Strabon et Trogue/Justin, cf. Lerouge-Cohen 2009 : 361–392. Hauser (2005 : 165sq) ; p. 167 l'auteur déplore *Die desaströse Quellsituation* ; Luther 2006/7. Voir également Magnelli 1993 : 467–479. En parallèle Leriche 2007 : 122sq.

⁷ Hauser 2005 : 175.

⁸ Lerouge (2007 : 185) : « Notons que les différentes traditions n'ont pas été unifiées et que les Arsacides, selon le contexte, peuvent à la fois affirmer descendre du héros qui a libéré les Parthes de la tutelle séleucide, et du personnage qu'Alexandre avait placé à la tête des Parthes après les avoir conquis ! » ; *ead.*, 190–191 sur le texte d'Arrien évoquant les débuts arsacides : Hauser 2005 : 171sq. ; Fowler 2005 : 133 ; Luther 2006/2007 : 44sq.

⁹ Voir les remarques de Will 2003 (1) : 268sq. En 1994, allant à contresens de la commune pensée scientifique, M. Boyce écrivait : *Arsaces and his Aparni followers formed only a small group who bodily spearheaded a Parthian revolution against the Seleucid satrap, and were thereafter quickly absorbed into the larger Parthian society* (p. 245). A ce propos, cf. *infra*.

¹⁰ Voir note 4.

¹¹ Hauser 2005 : 192sq.

¹² Hauser 2005 : 187sq. Voir Khurshudian 1998.

¹³ Gaslain 2009.

¹⁴ Hauser 2005 : 202 ; Gaslain 2008 : 86.

¹⁵ Hauser 2006 : 303.

influence dans et au-delà du royaume.¹⁶ Les témoignages du lien entre Arsacides et environnement nomade existent¹⁷, quelles que soient les origines et la nature exactes de cette filiation que les souverains ont mis un point d'honneur à rappeler.¹⁸

Pour s'avancer dans ce dossier, on évitera d'une part de s'enfermer dans une vision littéraire de l'histoire parthe et, d'autre part, de considérer les Arsacides comme de permanents acteurs du nomadisme au lieu de voir plutôt en eux des héritiers et diffuseurs culturels du monde des steppes. Deux questions s'imposent alors. A partir de quand peut-on considérer les Arsacides comme détachés, même partiellement, du nomadisme dans leurs pratiques gouvernementales? Et quel souverain est à l'origine de cette rupture ?

Il semble que le règne d'Arsace I^{er} apporte des éléments intéressants de réponse car, sans renier sa parenté et son action nomades¹⁹, le premier des Arsacides semble déjà en avoir été le légataire. Si les sources sont souvent en désaccord lorsqu'elles évoquent l'histoire des premiers rois arsacides, elles se rejoignent au moins sur un fait : Arsace n'est pas étranger aux cercles nomades d'Asie Centrale et aux pratiques sociales qui en découlent.²⁰ Cela ne signifie pas qu'il soit éloigné de toute forme de vie sédentaire et qu'il méconnaisse – au contraire même – les réalités du pouvoir en Parthie ou les dirigeants diodotides ou séleucides de son époque. Le temps où les historiens faisaient des premiers Arsacides des barbares éloignés de toute conscience politique est révolu. L'émancipation arsacide correspond à un processus dont Arsace I^{er} est l'initiateur, et sa réussite montre qu'il dispose de réels soutiens afin de se défaire de l'autorité d'Andragoras puis de consolider la sienne. La représentation de son personnage et la titulature dont il se pare mettent en exergue une vitalité idéologique déjà bien établie au III^e siècle av. n. è., de sorte que nous pouvons percevoir Arsace et ses successeurs directs comme des « nomades-rois ».²¹

b) A propos d'Arsace et d'Andragoras

A partir de 247 av. n. è. probablement²², Andragoras²³ dirige la satrapie de Parthie qu'il rend ensuite indépendante du pouvoir séleucide.²⁴ Il devait auparavant occuper un poste

¹⁶ Voir par exemple, James 2006 : 367sq.

¹⁷ Lerner 1999 : 17 ; Pilipko 2000 : 72 ; Invernizzi 2001 : 155 ; Olbrycht 2003 : 91 ; Invernizzi 2007 : 169 ; Invernizzi/Lippolis 2008 : 372.

¹⁸ L'Ancienne Nisa joue un rôle essentiel dans ce débat. Lieu de culte dynastique, le site offre une mixité de cultures : Invernizzi 2007 : 163–177. Sans grossir l'importance de Nisa dans le royaume, nous pouvons concevoir que les rois arsacides devaient parfois s'y rendre lors de grands événements politiques : Gaslain/Maleuvre 2006 : 173 n. 55. S'y déroulaient des cérémonies religieuses dont nous ignorons bien des aspects : Invernizzi/Lippolis 2008 : 383.

¹⁹ Nous nuancions le propos de M. Boyce (1994 : 247) : *Whatever the strength had been of Arsaces' inheritance, there is no trace here of any nomad ways of thought or action.*

²⁰ Olbrycht 2003 : 76.

²¹ Gaslain 2005a : 9–30 ; Vardanyan 2001 : 105–106.

²² Capdetrey 2007 : 127.

²³ Pour Bivar 2005 : 212–214 : *Andragoras was not himself a Greek, but an Iranian member of the Seleucid bureaucracy* (p. 213). Bivar relance un débat qui semblait conclu depuis J. Wolski (1975 : 159–169). Voir aussi Bivar 1983 : 29.

²⁴ Vers 245 av. n. è. La question du titre porté par Andragoras après sa prise personnelle de pouvoir reste sans réponse évidente. Se considérait-il roi de la nation parthe ? Nous ne pouvons l'affirmer. Toutefois, l'absence de titre royal sur ses monnaies n'indique pas qu'il n'en possédait pas la fonction. Voir Luther 1999 : 14 n. 30 ; Will 2003, I : 287.

important de l'administration dans la région sous le règne d'Antiochos I^{er}.²⁵ Le pouvoir d'Andragoras est donc bien avéré, et ce depuis de nombreuses années.²⁶ Lorsque l'on sait qu'Arsace est assurément maître de la Parthie moins de dix ans plus tard, en 238 av. n. è.²⁷, il semble légitime de poser la question de la connaissance respective de l'un sur l'autre. Andragoras étant bien au fait des affaires parthes, il apparaît en effet difficile de croire que les Arsacides soient parvenus à s'emparer du pouvoir en Parthie « par surprise »²⁸ sans un soutien militaire consistant²⁹, par une invasion et un coup d'état en quelque sorte fortuits et soudains. Que les Arsacides tirent leur existence historique d'une migration nomade suivie d'une présence sur les territoires séleucides de Bactriane occidentale, de Margiane, et de Parthie est crédible.³⁰ Cette marche en avant des nomades nous laisse penser que les *Parthes* n'ont pas migré puis pris le pouvoir dans une même foulée, cette conquête semblant bien avoir été progressive.³¹ Nous ne pouvons pas établir si Arsace est acteur de l'avancée initiale des nomades dans le premier tiers du III^e siècle av. n. è., ou s'il en est un descendant. Les quelques années qui s'écoulent entre le début du règne personnel d'Andragoras et de celui d'Arsace apparaissent donc comme essentielles car elles supposent que ce dernier a eu le temps de s'imprégner des réalités politiques, administratives et militaires des Hautes Satrapies. Andragoras capable de

²⁵ Bernard 1994 : 488–489 ; Capdetrey 2007 : 127 et 253.

²⁶ Bivar 2005 : 213.

²⁷ Assar/Bagloo (2006 : 25–35) proposent une version historique nouvelle de l'émergence arsacide : 1) Une première victoire d'Arsace en 247 av. n. è. contre Antiochos II ou son fils Séleucos II lors d'une expédition séleucide menée à cette date en Parthie. 2) Après ce premier succès arsacide, Andragoras, satrape révolté, officialise l'indépendance de la satrapie en 246–245 av. n. è. 3) En 238–237 av. n. è., Arsace élimine Andragoras. Cette expédition séleucide dans les Hautes Satrapies, en 247 av. n. è., dirigée contre Arsace n'apparaît pas explicitement dans les sources, les auteurs de l'étude la découvrant par des chemins de traverse. Une telle campagne militaire poserait de sérieuses questions, d'une part, sur le rôle et le statut d'Arsace alors, puisqu'il est présenté comme l'ennemi vainqueur de l'armée dirigée par le roi séleucide, et d'autre part sur la fonction et l'implication d'Andragoras dans cet épisode, sachant de surcroît que peu de temps après ce dernier s'émancipe du pouvoir séleucide : Assar 2006 : 71. Qu'il faille rattacher 247 av. n. è. à un événement important pour l'histoire de la Parthie ne fait pas de doute puisque cette date intronise un nouveau calendrier auquel les Arsacides se réfèrent : Wolski 1993 : 49 n. 36. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de la naissance de la monarchie arsacide comme l'avance Lerner (1999 : 17 et 29), ni même de l'arrivée d'Arsace à la tête des Parnes : Wolski 1993 : 64. Cette date peut tout à fait correspondre au début de l'émancipation d'Andragoras, moment qui représente un point de rupture pour la Parthie jusqu'auquel les Arsacides font remonter l'apparition de leur royauté. Evoquer un calendrier parthe plutôt qu'arsacide nous semble donc approprié. A ce sujet, voir Bernard 1989 : 41 ; Bernard 1994 : 488 n. 20–21. *Contra* Brodersen 1986 : 381 ; Assar 2006 : 78 n. 113. Admettre l'apparition véritable de la royauté arsacide en 247 av. J.-C. signifierait qu'il y a eu simultanément sur la scène politique de Parthie un satrape émancipé et un nomade-roi.

²⁸ Justin, *XLI*, IV, 7 : *Arsace entra chez les Parthes avec une troupe de brigands et surprit et tua leur chef Andragoras.*

²⁹ Boyce (1994 : 245) pensait que : *Arsaces and his Aparni followers formed only a small group who bodily spearheaded a Parthian revolution against the Seleucid satrap, and were thereafter quickly absorbed into the larger Parthian society* ; Olbrycht 2003 : 75.

³⁰ Lerner 1999 : 29 ; Will 2003, I : 302–303.

³¹ Par exemple Bernard 1994 : 484sq. ; Lerner 1999 : 29 ; Will 2003, I : 303 ; Houghton/Lorber 2002 : 213 sur l'invasion parne de 282/1 et sur l'action d'Antiochos II pour la défense des territoires d'Arie et de Margiane face à leur menace. L'atelier monétaire d'Alexandrie d'Arie a semble-t-il continué à fonctionner alors que Séleucos II ne le contrôlait plus, ce qui a fait supposer qu'Arsace aurait commencé son monnayage par des frappes *séleucides*, hypothèse reprise par Lerner 1999 : 22–23 et 26 sur la base des travaux de E.T. Newell. Voir les remarques de Abgarians/Sellwood 1971 : 109–110.

faire sécession, et même affaibli par le temps si tel a pu être le cas, dispose de ressources humaines importantes³² pour faire régner son autorité et défendre le territoire³³ sur lequel le pouvoir central séleucide n'a plus les moyens d'exercer une véritable mainmise tant il est occupé par ses affaires occidentales. L'évocation d'Arsace à la tête de quelques brigands, parvenant à renverser Andragoras, semble donc difficile à suivre et s'oppose à ce qu'a dû être la mesure de ses soutiens. Sans pouvoir tirer des conclusions hâtives en imaginant Arsace mercenaire³⁴ au service du pouvoir en place qu'il aurait ensuite trahi comme l'avait fait Andragoras quelques années plus tôt, nous pouvons cependant mettre en relief quelques qualités du premier Arsacide. Tout d'abord, Arsace connaît la satrapie dans sa dimension politique. Il n'ignore pas son territoire, steppes et zones urbaines, et ses populations. Il ne méconnaît pas non plus la Bactriane voisine.³⁵ Arsace fait probablement partie des élites locales, nomades et sédentaires, qu'Andragoras doit prendre en considération pour assurer son affranchissement. Le satrape émancipé doit apparaître comme un libérateur, et cette tâche n'est pas aisée pour lui face à la présence nomade et au trouble qu'elle peut représenter. Arsace, une fois maître de la Parthie, use d'ailleurs de la même stratégie. Il s'attache en effet à se faire comprendre et reconnaître par l'ensemble de la population locale³⁶ et à s'affirmer face au pouvoir central séleucide représenté par Séleucos II.

c) A propos de l'idéologie arsacide sous Arsace I^{er}

La seule mention qui fait d'Arsace un roi est celle d'Isidore de Charax qui nous apprend qu'il fut couronné à Asaak.³⁷ Cette unique attestation n'a peut-être pas toujours été appréciée à sa juste valeur, et a même longtemps permis de minimiser le statut réel du premier Arsacide et plus largement celui de ses successeurs directs.³⁸ Arsace a pourtant détenu la fonction royale³⁹, sans même en afficher le titre.⁴⁰ Par l'utilisation sur ses monnaies⁴¹ de légendes en grec, d'une part ΑΡΣΑΚΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ et,

³² Sur l'idéologie développée par Andragoras pour rallier la population indigène à sa cause : Lerner 1999 : 25–26.

³³ Sur cette nécessité pour les satrapes séleucides : Olbrycht 2003 : 73 ; Will 2003, I : 282 ; Capdetrey 2007 : 257, 284 et 357.

³⁴ Olbrycht 2003 : 73.

³⁵ Holt 1999 : 62 ; Will 2003, I : 302.

³⁶ Gaslain 2005a : 17.

³⁷ Isidore de Charax, *Etapas Parthiques*, 11.

³⁸ Abgarians 1976 : 46.

³⁹ *Contra* Assar 2004 : 71, qui s'appuie sur l'inscription généalogique d'un des ostraca de Nisa non datée mais qu'il suppose être antérieure à 151 av. n. è, et dont il tire la conclusion qu'Arsace I^{er} n'était pas roi. Voir ensuite Assar 2005 : 35. De même, Assar (2004 : 73) propose pour une autre inscription de Nisa une datation qui semble aussi aléatoire lorsque l'on sait la mauvaise conservation du texte et les nombreuses suppositions paléographiques parfois alambiquées qui sont présentées pour le déchiffrer. Les conclusions qui en sont tirées restent, par conséquent, hypothétiques (74). Voir aussi Bivar 2005 : 213.

⁴⁰ A la suite de Bernard (1994 : 500–501) Gaslain 2005b : 221–224.

⁴¹ Nous n'entrons pas, au sein de cette contribution, dans des considérations purement numismatiques. Faisons ici un simple constat : les premières monnaies arsacides de « type bachlik » soulèvent encore de nombreuses interrogations tant pour leur attribution à tel ou tel roi que pour leurs ateliers de frappe : Abgarians 1976 : 46. Voir Galle 1982 : 176. Preuve en est fournie par Assar 2004 : 82–83 qui lie, par exemple, les types S. 7 (Sellwood 1980 : 30, type 7 (= S.7)) à Phriapite, puis corrige son analyse en les attribuant au

d'autre part ΑΡΣΑΚΟΥ, Arsace a mis en avant l'évolution de son pouvoir en prenant soin de faire passer son message aux populations grecques désormais sous son autorité.⁴² A la lumière de ces titulatures, les Grecs peuvent prendre conscience que, sans utiliser le terme de ΒΑΣΙΛΕΩΣ, Arsace détient le pouvoir politique et militaire : il est *autocrator*. Nul besoin ensuite pour lui de se désigner *roi*. La légende seule suffit : *Arsace* c'est le roi.⁴³ Durant son règne, Arsace I^{er} n'a peut-être pas perçu les Grecs comme des alliés et a même dans un premier temps déconsidéré ces populations sédentaires.⁴⁴ Toutefois, éloignons ici l'argument selon lequel Arsace, par ses origines et presque comme un devoir, aurait été ennemi des Grecs⁴⁵ : l'assise de son pouvoir dépendait en partie de la loyauté de ces populations de colons qu'il aurait été dangereux, voire impossible, de délaissier pour maintenir la stabilité du nouveau royaume.⁴⁶ Si la conquête de la Mésopotamie séleucide par les Arsacides à partir de la seconde moitié du II^e siècle av. n. è. a incité les historiens à se pencher sur la nature des relations de ces conquérants avec les populations et la culture grecques⁴⁷, champ de recherches dans lequel Mithridate I^{er} fait souvent l'objet des attentions les plus sérieuses⁴⁸, n'oublions pas que dès le règne d'Arsace I^{er}, le rôle des Grecs est d'une part indissociable du processus de formation et de consolidation du royaume et, d'autre part, inhérent à la mise en œuvre d'identification et d'affirmation de la royauté. Lorsque Mithridate I^{er}, un siècle environ après la prise de pouvoir d'Arsace I^{er}, fait main basse sur de nombreuses cités où transpirent présence et influence grecques, telles Séleucie du Tigre, Babylone ou encore Suse, il les considère tout d'abord comme des points d'ancrage dans la progression de ses armées. Ces villes deviennent, dans un second temps, des lieux d'expression de la démarche monarchique à l'égard des populations sédentaires passées sous l'autorité arsacide. L'action de Mithridate I^{er} donne apparemment un ton nouveau dans les rapports arsacido-grecs⁴⁹, et la vision politique de ce souverain est source d'inspiration pour ses successeurs : les Arsacides tentent de manière permanente de s'adapter aux contextes locaux⁵⁰ en alternant décisions de bienveillance et actes de fermeté *vis-à-vis* des Grecs. Or, il n'a pas fallu attendre la conquête des contrées mésopotamiennes pour voir les Arsacides user de cette alternance pragmatique. Dès le milieu du III^e siècle avant n. è., ils ont tenté de prendre en compte les réalités sociales et culturelles des territoires d'Asie Centrale. A partir d'Arsace I^{er}, le pouvoir arsacide a déjà, semble-t-il, pleinement conscience de ce que repré-

règne d'Arsace II : Assar 2005 : 36. Soulignons en outre qu'il nous paraît douteux que certaines monnaies de « type bachlik » S. 9 ou S.10 aient été frappées sous plusieurs règnes, à partir de Phriapite, puis sous un certain Arsace IV (encore une nouvelle découverte de Assar 2006a/2007 : 3–14), sous Phraate I^{er} et enfin sous Mithridate I^{er}, telle une sorte de monnaie modèle, formant ainsi selon Assar (2005 : 37–38) une *generic variety* ou un *generic type*. Voir Luther 2006/7 : 42–43.

⁴² Bernard 1994 : 501.

⁴³ Il en est de même pour les inscriptions de Nisa : Gaslain 2005b : 222.

⁴⁴ Will 2003, I : 290 sur une *symbiose gréco-iranienne face au danger nomade* ; Gaslain 2005a : 12.

⁴⁵ Olbrycht 2003 : 75.

⁴⁶ Olbrycht 2003 : 74.

⁴⁷ Wiesehöfer 2000 : 703–721 ; 2005b : 108.

⁴⁸ Ainsi Dąbrowa 1998 : 35–44 ; 2005a : 73–88 ; 2005b : 65–70. Voir aussi Invernizzi 2004 : 139.

⁴⁹ Dąbrowa 2006/2007 : 13–20.

⁵⁰ Ce constat est net à la lumière d'Europos-Doura, cité grecque qui, sous Mithridate II, entre dans la sphère arsacide alors agrandie de la Moyenne et Haute Mésopotamie : Gaslain 2009.

sente la puissance grecque⁵¹, non seulement politiquement et militairement si l'on pense aux Séleucides, mais aussi socialement et culturellement lorsqu'on vient à évoquer les cités de Parthie-Hyrcanie, de Margiane et de Bactriane. Arsace I^{er} fait progressivement preuve de lucidité politique face aux colons grecs, ou aux populations indigènes, il est roi à la recherche d'un appui social le plus large possible. Cette politique idéologique engagée par Arsace I^{er}, dont il ne faut surtout pas se dissimuler la difficulté d'application, est poursuivie par ses successeurs, comme le montrent les actions de représailles menées par Arsace II contre les Grecs de Syrinx⁵², ou les opérations d'accommodement à leur égard sous Mithridate I^{er}.⁵³

La troisième légende monétaire, *Arsace krny* est respectivement gréco-araméenne.⁵⁴ Le terme *krny* est probablement à rapprocher du titre de *Karanos*.⁵⁵ Il met en avant la nature militaire du pouvoir d'Arsace qui se distingue comme le général des armées, et nous rappelle les activités qu'il a pu exercer avant même de devenir roi, comme chef de confédération nomade.⁵⁶ Ce titre de *Karanos*, utilisé sous les Achéménides⁵⁷ et évoqué par Xénophon parlant de Cyrus le Jeune, correspond pour cet auteur à celui qui est « muni des pleins pouvoirs ». ⁵⁸ Arsace s'adresse ainsi aux Parthes et plus largement aux populations iraniennes, sachant la nécessité de leur soutien, comme de celui des Grecs, pour conforter sa domination. Enfin, le couronnement d'Arsace n'est pas seulement un événement politique compréhensible des Grecs, il s'accompagne d'une dimension religieuse non négligeable qui entre dans le cercle de traditions nomades⁵⁹ et de pratiques zoroastriennes.⁶⁰

Enfin, nous avons déjà mis en évidence la manière dont Arsace I^{er} et ses successeurs immédiats sont mis en scène sur leurs monnaies et, par la même occasion, souligné les incertitudes qui demeurent face au lien que l'on souhaiterait établir entre la représentation de leurs personnages et l'histoire arsacide.⁶¹ Le visage imberbe⁶² coiffé d'un *bachlik*, sans âge évident, aux traits parfois féminisés, parfois enfantins, ou même androgynes sur certains types, est caractéristique du portrait des rois arsacides à ses débuts. Ces glabres effigies correspondent peut-être toutes à celles d'Arsace I^{er} sur l'ensemble des « types bachlik », comme Séleucos I^{er} qui avait inauguré son monnayage avec le portrait d'Alexandre le Grand ou Diodote de Bactriane avec celui d'Antiochos II.⁶³ On aurait ainsi sur les droits le fondateur de la dynastie et sur les revers ce même roi assis sur le trône et portant

⁵¹ Le règne de Mithridate I^{er} est souvent considéré comme le point de départ de la mise en œuvre de la propagande arsacide : Dąbrowa 2008 : 25.

⁵² Polybe, X, 31, 11 ; Wiesehöfer 2000 : 716.

⁵³ Le Rider 1965 : 373.

⁵⁴ D'autres légendes araméennes sur certains types S. 3 et S. 4 restent aussi sans traduction certaine. Il semble toutefois s'agir de variantes sans changement de signification.

⁵⁵ Bernard 1994 : 500 n. 53.

⁵⁶ Gaslain 2005a : 12.

⁵⁷ Keen 1998 : 88–95. Voir également Klose 2005 : 93–103.

⁵⁸ Xénophon, *Helléniques*, I, 4, 3.

⁵⁹ Olbrycht 2003 : 76.

⁶⁰ Grenet 1984 : 19 ; Boyce 1987 : 541 ; 2001 : 87.

⁶¹ Gaslain 2005a : 15 ; Dąbrowa 2008 : 26.

⁶² En dehors des premiers Arsacides, voir pour le I^{er} siècle av. n. è. : Gaslain 2007 : 9–20.

⁶³ Le Rider 1965 : 320 n. 8 ; Kalita 1999 : 51–67.

l'arc, l'insigne de son pouvoir.⁶⁴ La coiffe, les mèches de cheveux tombant sur le front ou dans le cou (type S.3) et les boucles d'oreilles (types S.1, S.2) sont toutefois des éléments qui donnent un peu de réalisme à la représentation d'Arsace I^{er} offerte par les graveurs, avec des indices d'appartenance culturelle comme le *bachlik* ou les bijoux.⁶⁵

d) A propos de l'Ancienne Nisa et des premiers Arsacides

Deux types de monnaies sont attribués à Andragoras.⁶⁶ Attardons-nous ici sur les statères, de facture orientale, qui présentent un personnage ceint d'un diadème et portant une longue barbe.⁶⁷ Ce portrait d'Andragoras n'est pas iconographiquement éloigné de celui affiché sur quelques monnaies (type S. 13) de Mithridate I^{er}, ce qui autorise à s'interroger⁶⁸ sur le fragment de terre crue modelée mis au jour dans la Salle Ronde de l'Ancienne Nisa et considéré comme une représentation du visage de l'Arsacide.⁶⁹ Cette découverte a permis de tirer des conclusions sur la fonction culturelle de la salle en question, perçue comme un *herôon*, et dédiée à Mithridate I^{er} et à la célébration de la dynastie arsacide.⁷⁰ Des arguments sérieux viennent soutenir que cette tête dessine bien les traits de ce roi⁷¹, mais nous ne devons pas oublier la part d'incertitude qui demeure quant à l'identification du personnage⁷², et de nombreux autres sortis des vestiges de Nisa.⁷³ Notons ici que la fondation de l'Ancienne Nisa par les Arsacides, dans la première moitié du II^e siècle av. n. è.⁷⁴, a récemment été remise en question.⁷⁵ Il est vrai que de multiples énigmes chronologiques demeurent⁷⁶ et que des éléments de décoration découverts sur le site se distinguent par leur composante grecque (sculptures⁷⁷, bases de colonnes, métopes...⁷⁸) et peuvent amener à défendre la thèse d'une création pré-arsacide du site. Cette démonstration ne semble toutefois pas soutenue par les données archéologiques, en particulier par les tech-

⁶⁴ Vardanyan 2001 : 99 n. 56 ; Gaslain 2005a : 18 n. 88 ; Dąbrowa 2008 : 26.

⁶⁵ Pilipko 2000b : 20 : *signs of the royal dignity typical of the Parthian milieu, such as diadems and earrings* ; Gaslain 2005a : 19.

⁶⁶ Alram 1998 : 370 ; Lerner 1999 : 24 ; Koshelenko/Gaibov/Bader 1999 : 294–309.

⁶⁷ Ghirshman 1974 : 4 ; Capdetrey 2007 : 128.

⁶⁸ Ce que fait Curtis 2007 : 9.

⁶⁹ Invernizzi 2001 : 143 ; Invernizzi/Lippolis 2008 : 382.

⁷⁰ Lippolis 2006 : 62 ; Invernizzi/Lippolis 2008 : 365, 369, 372. La fonction de l'Edifice Rouge récemment mis au jour semble quelque peu différente, avec un caractère culturel non pas absent mais plus privé que pour la Salle Ronde. L'Edifice Rouge appartient au *settore ufficiale di rappresentata* concentré autour de la grande cour du complexe méridional de la forteresse : Invernizzi/Lippolis 2008 : 380. Voir aussi Lippolis 2005 : 59–72.

⁷¹ Invernizzi 2004 : 139.

⁷² Pilipko 2006a : 56. Voir Invernizzi 2004 : 139 ; Invernizzi 2007 : 164 : *that may be interpreted as a portrait of Mithradates I. Contra* Pilipko 2008 : 48.

⁷³ Voir par exemple Pilipko 1991 : 155–164. Sur les personnages mis en lumière à Nisa : Invernizzi 2001 : 148 ; Pilipko 2008 : 48.

⁷⁴ Invernizzi/Lippolis 2008 : 369.

⁷⁵ Balahvancev 2005 : 172–189. L'auteur voit en l'Ancienne Nisa un site fondé à l'époque séleucide. Cette étude offre une *complicated historical reconstruction* selon Pilipko 2008 : 43.

⁷⁶ Invernizzi/Lippolis 2008 : 370.

⁷⁷ Pilipko 1991 : 158.

⁷⁸ Gaslain 2006 : 248.

niques de construction et les données architecturales⁷⁹, et nous ne faisons ici que rappeler l'existence d'un philhellénisme culturel arsacide dont il ne faut pas sous-estimer la vitalité.⁸⁰ Quoi qu'il en soit, les édifices méridionaux de l'Ancienne Nisa offrent au moins deux phases d'édification dont la seconde correspond à la construction des bâtiments servant au culte dynastique arsacide comme la Salle Ronde, peut-être élevée sous les successeurs directs de Mithridate I^{er}.⁸¹ L'Edifice Rouge⁸² concorderait avec une période plus ancienne⁸³ qui, sans que nous puissions la dater avec précision, ne devait pas être éloignée du règne de Mithridate I^{er}, et au plus tôt appartiendrait au III^e siècle av. n. è. si l'on suit les indications, certes chronologiquement larges, fournies par la céramique.⁸⁴

Les tous premiers Arsacides, dès Arsace I^{er}, ont occupé la zone longeant le Kopet Dagh et donc les lieux où se sont développées les deux Nisa. Cette occupation territoriale, dont on ne peut établir l'exacte ampleur, a abouti à la première prise en main arsacide de ces localités.⁸⁵ Si la mise en œuvre de certains bâtiments de l'Ancienne Nisa date de la première moitié du II^e siècle av. n. è., peut-être même du III^e siècle av. n. è. pour les fortifications⁸⁶, remonter au-delà du règne de Mithridate I^{er} n'est pas impossible, et si les premières structures datent du règne de ce roi, le souvenir de ses prédécesseurs est encore jeune. Seraient-ils eux-mêmes étrangers à la mise en chantier de la citadelle? Sans toutefois pouvoir répondre à cette question, il est nécessaire de distinguer ce que devait alors être ce site de l'Ancienne Nisa sur le piedmont du Kopet Dagh de ce qu'il est devenu, *passando da residenza reale fortificata a memoriale e centro cerimoniale dinamico*.⁸⁷ La préexistence à l'émergence arsacide de fondations urbaines en Parthie-Hyrcanie est attestée.⁸⁸ Mais nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour confirmer que l'Ancienne Nisa et la Nouvelle Nisa (et même Mansur-Depe) entrent dans ce cadre ou sont des cas à part, surtout lorsqu'on retient que la *forteresse de Mithridate* a une fonction essentielle de représentation et non pas de centre urbain à vocation administrative, contrairement à sa plus proche voisine.⁸⁹ Que les Arsacides aient pu établir dans un premier temps, à la fin du III^e siècle av. n. è. (?), un fortin puis une place-forte royale⁹⁰ qui aurait été transformée, au cours du II^e siècle av. n. è., en bastion cultuel, ne signifierait pas qu'ils rejetaient un mode de vie et la culture matérielle nomades⁹¹ et qu'ils déterminaient une capitale politique.⁹² Mais cela confirmerait au moins qu'ils se

⁷⁹ Invernizzi/Lippolis 2008 : 370 n. 29.

⁸⁰ Wiesehöfer 2000 ; Wiesehöfer 2005a : 71 ; Manassero 2008 : 93 ; Gaslain 2009.

⁸¹ La céramique découverte ne fournit pas, toutefois, d'éléments probants de datation : Bader/Gaibov/Gubaev/ Košelenko/Lapšin/Novikov 2002 : 40–41.

⁸² Pilipko (2008 : 37 n. 13) réfute cette appellation. Voir Invernizzi/Lippolis 2008 : 365 n. 3.

⁸³ Pilipko 2008 : 43.

⁸⁴ Invernizzi/Lippolis 2008 : 367.

⁸⁵ Et même au delà : Venco-Ricciardi 1980 : 62 ; Bernard 1994 : 494sq.

⁸⁶ Pilipko 2008 : 46.

⁸⁷ Invernizzi/Lippolis 2008 : 368.

⁸⁸ Bernard 1994 : 498–500.

⁸⁹ Invernizzi 2004 : 136 : *The name of the city might well be different, namely be Parthauunisa/Nisaia, and this one possibly be the original name of the site, predating Arsacid rule* ; Pilipko 2008 : 50.

⁹⁰ Pilipko 2008 : 46–47.

⁹¹ La scène de combat entre deux armées nomades découverte dans le Temple-Tour pourrait se référer aux premiers temps, réels ou épiques, des Arsacides : Invernizzi 2001 : 152 ; Pilipko 2006b : 267.

⁹² Invernizzi 2007 : 166.

considéraient bien comme des monarques conscients de leur autorité sur le territoire de Parthie, et impliqués dans la mise à l'honneur de leur royauté récente et pour laquelle Arsace I^{er} joua un rôle déterminant.

Ajoutons un élément de réflexion. Les drachmes S.3 et S.4 attribuées à Arsace I^{er} portent sur leur droit le signe M qu'on estime depuis longtemps être le monogramme (M+T) de l'atelier de *Mithridatkert*⁹³, autrement dit de l'Ancienne Nisa.⁹⁴ Or, il va de soi que le premier des Arsacides n'a pas pu faire frapper des monnaies avec la marque d'un atelier dont le nom rappelle une fondation de Mithridate I^{er} qui a régné un demi siècle environ après la mort d'Arsace. Cela soulève deux catégories de questions.⁹⁵ 1) Si l'on estime voir en ce monogramme un rappel de la forteresse de Mithridate, il faut alors s'interroger sur l'attribution de ces monnaies, sur la création de Nisa, sur la date à laquelle elle prend le nom de *Mithridatkert*⁹⁶ et pourquoi, et sur la fonction du site sous les tous premiers Arsacides dans la deuxième moitié du III^e siècle av. n. è. 2) Ou l'on suppose que ce monogramme ne correspond pas au nom du site, mais qu'il s'agit plutôt de la marque de contrôle de la frappe ou du paraphe d'un graveur ou d'un officiel de l'atelier, à l'instar de ce qui se pratiquait largement sous les Séleucides, auquel cas il faut repenser l'ensemble des multiples séries de frappes arsacides portant cette empreinte.

Conclusion

Nous ne faisons que signaler ici, par ce seul exemple, les incohérences et les incertitudes liées aux attributions monétaires arsacides⁹⁷ même les plus récentes. Bien des mystères demeurent aussi quant à la chronologie de la genèse arsacide, surtout avant le règne de Mithridate I^{er}. Force est donc de reconnaître que, plus de soixante-dix ans après la thèse de J. Wolski sur le processus de fondation de l'état parthe par Arsace I^{er}, ce problème qu'il qualifiait de particulièrement compliqué le reste encore aujourd'hui.

⁹³ Sellwood 1980 : 23–24 ; Abgarians 1976 : 48 : *ce nom proviendrait de l'époque achéménide (...)* cette hypothèse nécessite plus de recherches.

⁹⁴ Voir ainsi Dąbrowa 2008 : 26.

⁹⁵ Questions possibles si l'on accepte Abagarians/Sellwood 1971 qui voient en Arsace I^{er} le premier Arsacide à avoir fait frapper des monnaies, hypothèse généralement admise.

⁹⁶ Abagarians/Sellwood (1971 : 114) avancent l'existence d'un Mithridate de l'époque achéménide, *so that Mithradatkert may precede the reign of the first Parthian king so called.*

⁹⁷ Voir Galle 1982.

BIBLIOGRAPHIE

- Abgarians, M. (1976) : Vues récentes sur les monnaies parthes arsacides, *Archéonumis* 17 : 44–54.
- Abgarians, M.T., Sellwood, D. (1971) : A Hoard of Early Parthian Drachms, *NC* : 103–119.
- Alram, M. (1998) : Stand und Aufgaben der arsakidischen Numismatik, dans *Das Partherreich und seine Zeugnisse*, Stuttgart : 365–387.
- Assar, G.R.F. (2004) : Genealogy and Coinage of the Early Parthian Rulers. I, *Parthica* 6 : 69–93.
- Assar, G.R.F. (2005) : Genealogy and Coinage of the Early Parthian Rulers. II A Revised Stemma, *Parthica* 7 : 29–63.
- Assar, G.R.F. (2006a) : Moses of Chorene and the Early Parthian Chronology, *Electrum* 11 : 61–86.
- Assar, G.R.F. (2006b/2007) : Arsaces IV (c. 170–168 BC) the 1st “Missing” Parthian King, *Nâme-ye Irân-e Bâstân* 6 : 3–14.
- Assar, G.R.F., Bagloo, M.G. (2006) : An Early Parthian ‘Victory’ Coin, *Parthica* 8 : 25–35.
- Bader, A., Gaibov, V., Gubaev, A., Košelenko, G., Lapšin, A., Novikov, S. (2002) : Ricerche nel complesso del Tempio Rotondo a Nisa Vecchia, *Parthica* 4 : 9–45.
- Balahvancev, A.S. (2005) : L’Ancienne Nisa : chronologie et interprétation, dans *L’Asie Centrale. Sources, histoire, culture* [en russe], Moscou : 172–189.
- Bernard, P. (1989) : compte rendu de I.M. D’jakonov, E.V. Zejmal, Praviteli Parthii Andragor i ego moneti, *Vestnik Drevnei Istorii*, 1988, vol. 4 : 4–19, *Abstracta Iranica* 12 : 40–41.
- Bernard, P. (1994) : L’Asie Centrale et l’empire séleucide, *TOIIOI* 4 : 473–511.
- Bivar, A.D.H. (1983) : The Political History of Iran under the Arsacids, dans *The Cambridge History of Iran. The Seleucid, Parthian and Sasanian Periods*, vol. 3, part I, Cambridge : 21–99.
- Bivar, A.D.H. (2005) : Andragoras : Independent Successor of the Seleucids in Parthia, dans *Central Asia from the Achaemenids to the Timurids : Archaeology, History, Ethnology, Culture. Materials of an International Scientific Conference dedicated to the Centenary of Aleksandr Markovich Belenitsky*, (St. Petersburg, Nov. 2–5 2004), St. Petersburg : 212–214.
- Boyce, M. (1987) : Arsacid Religion, *Encyclopaedia Iranica*, vol. 2 : 540–541.
- Boyce, M. (1994) : The Sedentary Arsacids, *Iranica Antiqua* 29 : 241–251.
- Boyce, M. (2001) : *Zoroastrians. Their religious beliefs and practices*, London.
- Brodersen, K. (1986) : The Date of the Secession of Parthia from the Seleucid Kingdom, *Historia* 35 : 378–381.
- Capdetrey, L. (2007) : *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d’un royaume hellénistique (312–129 av. n. è.)*, Rennes.
- Curtis, S. (2007) : The Iranian Revival in the Parthian Period, dans V.S. Curtis & S. Sewart (éd.), *The Age of the Parthians, The Idea of Iran*, vol. II, London : 7–25.
- Dąbrowa, E. (1998) : Philhellén. Mithridate I^{er} et les Grecs, *Electrum* 2 : 35–44.
- Dąbrowa, E. (2005a) : Les aspects politiques et militaires de la conquête parthe de la Mésopotamie, *Electrum* 10 : 73–88.
- Dąbrowa, E. (2005b) : Les Grecs sous les drapeaux des Arsacides, *Parthica* 7 : 65–70.
- Dąbrowa, E. (2005c) : Bibliography of the Scholarly Publications of Professor Józef Wolski, *Parthica* 7 : 13–17.
- Dąbrowa, E. (2006/2007) : Greeks under Arsacids Rule (2nd Century BC), *Iranistik (Festschrift für Erich Kettenhofen)* 5 : 13–20.
- Dąbrowa, E. (2008) : The Political Propaganda of the First Arsacids and Its Targets (from Arsaces I to Mithradates II), *Parthica* 10 : 25–31.
- Fowler, R. (2005) : “Most Fortunate Roots” : Tradition and Legitimacy in Parthian Royal Ideology, dans *Imaginary Kings : Royal Images in the Ancient Near East, Greece and Rome*, Stuttgart : 125–155.
- Galle, S.A.S. (1982) : Une drachme inconnue d’Arsace I^{er} et le problème des monogrammes, *Iranica Antiqua* 17 : 175–180.
- Gaslain, J. (2005a) : Le bachlik d’Arsace I^{er} ou la représentation du nomade-roi, *Bulletin of Parthian and Mixed Oriental Studies* 1 : 9–30.

- Gaslain, J. (2005b) : Arsaces I, the First Arsacid King? Some Remarks on the Nature of Early Parthian Power, dans *Central Asia from the Achaemenids to the Timurids : Archaeology, History, Ethnology, Culture. Materials of an International Scientific Conference dedicated to the Centenary of Aleksandr Markovich Belenitsky*, (St. Petersburg, Nov. 2–5 2004), St. Petersburg : 221–224.
- Gaslain, J. (2006) : Réflexions sur la signification des armes des premières monnaies arsacides, dans *Arms and Armour as Indicators of Cultural Transfer. The Steppes and the Ancient World from Hellenistic Times to the Early Middle Ages*, Wiesbaden : 233–257.
- Gaslain, J. (2007) : Le statut royal arsacide à la lumière du portrait imberbe de Pacoros, *Bulletin of Parthian and Mixed Oriental Studies* 2 : 9–20.
- Gaslain, J. (2008) : Les « élites militaires » des Parthes Arsacides et la conquête de la Judée au I^{er} siècle av. J.-C., dans *Les élites dans le monde biblique*, Paris : 75–98.
- Gaslain, J. (2009) : Quelques remarques sur la politique impériale des Parthes Arsacides et la prise d'Europos-Doura, dans *Europos-Doura Etudes*, vol. VI, (sous presse).
- Gaslain, J., Maleuvre, J.-Y. (2006) : Auguste et les Arsacides, ou le prix des enseignes, *Parthica* 8 : 169–194.
- Ghirshman, R. (1974) : Un tétradrachme d'Andragoras de la collection de M. Foroughi, dans *Near Eastern Numismatics, Iconography, Epigraphy and History, Studies in Honor of George C. Miles*, Beyrouth : 1–8.
- Grenet, F. (1984) : *Les pratiques funéraires dans l'Asie Centrale sédentaire*, Paris.
- Hauser, S. (2005) : Die ewigen Nomaden? Bemerkungen zu Herkunft, Militär, Staatsaufbau und nomadischen Traditionen der Arsakiden, dans *Krieg, Gesellschaft, Institutionen : Beiträge zu einer vergleichenden Kriegsgeschichte*, Berlin : 163–208.
- Hauser, S. (2006) : Was There No Paid Standing Army? A Fresh Look on Military and Political Institutions in the Arsacid Empire, dans *Arms and Armour as Indicators of Cultural Transfer. The Steppes and the Ancient World from Hellenistic Times to the Early Middle Ages*, Wiesbaden : 295–319.
- Holt, F.L. (1999) : *Thundering Zeus. The Making of Hellenistic Bactria*, Berkeley–Los Angeles.
- Houghton, A., Lorber, C. (2002) : *Seleucid Coins, a Comprehensive Catalogue, Seleucos I–Antiochos III*, vol. I–II, New York.
- Invernizzi, A. (2001) : Arsacid Dynastic Art, *Parthica* 3 : 133–157.
- Invernizzi, A. (2004) : Thoughts on Parthian Nisa, *Parthica* 6 : 133–143.
- Invernizzi, A. (2007) : The Culture of Parthian Nisa between Steppe and Empire, dans J. Cribb & G. Herrmann (éd.), *After Alexander. Central Asia before Islam*, London : 163–177.
- Invernizzi, A., Lippolis, C. (éd.) (2008) : *Nisa Partica. Ricerche nel complesso monumentale arsacide 1990–2006*, (*Monografie di Mesopotamia* 9), Florence.
- James, S. (2006) : The Impact of Steppe Peoples and the Partho-Sasanian World on the Development of Roman Military Equipment and Dress, 1st to 3rd Centuries AD, dans *Arms and Armour as Indicators of Cultural Transfer. The Steppes and the Ancient World from Hellenistic Times to the Early Middle Ages*, Wiesbaden : 357–392.
- Kalita, S. (1999) : The coins of Diodotus of Bactria and the problem of dating the Bactrian secession, *Notae Numismaticae* 3–4 : 51–67.
- Keen, A.G. (1998) : Persian Karanoi and Their Relationship to the Satrapal System, dans *Ancient History in a Modern University, I : The Ancient Near East, Greece and Rome*, Grand-Rapids, Cambridge : 88–95.
- Khurshudian, E. (1998) : *Die Parthischen und Sasanidischen Verwaltungsinstitutionen nach den Literarischen und Epigraphischen Quellen, 3. Jh. v. Chr.–7. Jh. n. Chr.*, Erevan.
- Klose, D.O.A. (2005) : Statthalter, Könige, Rebellen. Die Münzen der Persis vom 3. vorchristlichen Jahrhundert bis zum Beginn des Sasanidenreichs, *Numismatisches Nachrichtenblatt* 3 : 93–103.
- Koshelenko, G.A., Gaibov, V.A., Bader, A.N. (1999) : Les monnaies d'Andragoras comme source des débuts de l'histoire parthe [en russe], *Journal of Historical, Philological and Cultural Studies* 7 : 294–309.
- Leriche, P. (2007) : Bactria, Land of a Thousand Cities, dans J. Cribb & G. Herrmann (éd.), *After Alexander. Central Asia before Islam*, London : 121–153.
- Le Rider, G. (1965) : *Suse sous les Séleucides et les Parthes. Trouvailles monétaires et l'histoire de la ville*, Paris.

- Lerner, J.D. (1999) : *The Impact of Seleucid Decline on the Eastern Iranian Plateau. The Foundation of Arsacid Parthia and Graeco-Bactria*, Stuttgart.
- Lerouge, C. (2007) : *L'image des Parthes dans le monde gréco-romain. Du début du I^{er} siècle av. n. è. jusqu'à la fin du Haut-Empire romain*, Stuttgart.
- Lerouge-Cohen, C. (2009) : Les livres 41–42 des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée résumées par Justin, *Iranica Antiqua* 44 : 361–392.
- Lippolis, C. (2005) : Osservazioni sui fregi in pietra dall'Edificio Rosso di Nisa Vecchia, *Electrum* 10 : 59–72.
- Lippolis, C. (2006) : Les recherches italiennes sur l'Ancienne Nisa, *Dossiers d'archéologie* 317 : 58–65.
- Luther, A. (1999) : Überlegungen zur *defectio* der östlichen Satrapien vom Seleucidenreich, *Göttinger Forum für Altertumswissenschaft* 2 : 5–15.
- Luther, A. (2006/2007) : Zur Genealogie der frühen Partherkönige, *Iranistik (Festschrift für Erich Kettenhofen)* 5 : 39–55.
- Magnelli, A. (1993) : Giustino (41. 1–6) e le origini del regno degli arsacidi, *Sileno* 19 : 467–479.
- Manassero, N. (2008) : The *têtes coupées* on the cornices of the Nisa rhyta. Nothing to do with Dionysus?, *Parthica* 10 : 81–97.
- Olbrycht, M.J. (2003) : Parthia and Nomads of Central Asia, *Orientalwissenschaftliche Hefte. Mitteilungen des SFB „Differenz und Integration“*, 5 : *Militär und Staatlichkeit*, Halle/Saale : 69–109.
- Pilipko, V.N. (1991) : Una testa con elmo da Nisa Vecchia, *Mesopotamia* 26 : 155–164.
- Pilipko, V.N. (2000a) : On the Wall-Paintings from the Tower-Building of Old Nisa, *Parthica* 2 : 69–86.
- Pilipko, V.N. (2000b) : Clay sculptures from Nisa, dans A. Invernizzi (éd.), *In the Land of the Gryphons. Papers on Central Asian Archaeology in Antiquity*, (Monografie di Mesopotamia, 5), Florence : 13–21.
- Pilipko, V.N. (2006a) : Nisa-Mihrdarkirt. Un site exceptionnel de la culture parthe, *Dossiers d'archéologie* 317 : 52–57.
- Pilipko, V.N. (2006b) : Arms and Armour from Old Nisa, dans *Arms and Armour as Indicators of Cultural Transfer. The Steppes and the Ancient World from Hellenistic Times to the Early Middle Ages*, Wiesbaden : 259–294.
- Pilipko, V.N. (2008) : The Central Ensemble of the fortress Mihrdatkirt. Layout and chronology, *Parthica* 10 : 33–51.
- Sellwood, D. (1980) : *An Introduction to the Coinage of Parthia*, 2nd ed., London.
- Vardanyan, R. (2001) : Tendenze culturali e ideologiche nell'impero partico riflesse dalla monetazione, *Parthica* 3 : 25–123.
- Venco-Ricciardi, R. (1980) : Survey in the Upper Atrek Valley, *Mesopotamia* 15 : 51–72.
- Wiesehöfer, J. (2000) : „Denn Orodes war der griechischen Sprache und Literatur nicht unkundig...“. Parther, Griechen und griechische Kultur, *Variatio Delectat. Iran und der Westen. Gedenkschrift für Peter Calmeyer*, Münster : 703–721.
- Wiesehöfer, J. (2005a) : *Iranians, Greeks et Romains*, (Studia Iranica, Cahier 32), Paris.
- Wiesehöfer, J. (2005b) : Rüm as Enemy of Iran, dans *Cultural Borrowings and Ethnic Appropriations in Antiquity*, Stuttgart : 105–120.
- Will, E. (2003) : *Histoire politique du monde hellénistique*, 3. ed., Paris.
- Wolski, J. (1962) : Arsace II et la généalogie des premiers Arsacides, *Historia* 11 : 138–145.
- Wolski, J. (1975) : Andragoras était-il Iranien ou Grec ?, *Studia Iranica* 4 : 159–169.
- Wolski, J. (1985) : Dans l'attente d'une nouvelle histoire de l'Iran arsacide, *Iranica Antiqua* 20 : 163–173.
- Wolski, J. (1993) : *L'empire des Arsacides*, Louvain.